MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable **Siège social :** 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira Les Jardins du Lac- Lac II -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2016, **MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

4,196 dinars par action.

Ce dividende est payable à partir du **vendredi 27 mai 2016** auprès des guichets de la Compagnie Gestion et Finance -CGF- intermédiaire en bourse, et ce, au choix de l'actionnaire :

- soit en numéraire,
- soit sous forme de réinvestissement en actions MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du vendredi 27 mai 2016 ; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire ouvert sur les livres de la Compagnie Gestion et Finance.

Les actionnaires auront jusqu'au jeudi 26 mai 2016 pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.